



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

29/10/2026

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 303 du 29 octobre 2026.

ÉDITO

Les manifestations du 24 octobre, par leur ampleur et leur détermination et cela malgré les obstacles organisés par le pouvoir afin de les minimiser, ont représenté une étape importante dans la lutte des lycéens, étudiants et salariés pour obtenir satisfactions à leurs légitimes revendications. Le pouvoir ne veut rien céder mais manœuvre prudemment en retrait tentant d'endiguer une contestation de plus en plus lucide sur la nécessité d'élever encore le rapport de force. Le 5 novembre verra plus concrètement la jonction des luttes de la jeunesse et des salariés, et sera un indice important de la capacité du mouvement de lutte à se renforcer en nombre et en détermination politique à faire reculer le pouvoir et le patronat. De ce point de vue l'outil de la grève pèsera lourd et doit être à l'ordre du jour partout dans les entreprises et les services. Parallèlement, nous devons sans cesse revenir sur la question de fond : pourquoi cette situation et montrer que la crise du système capitaliste impérialiste en est la cause profonde. Cela amène à poser la question à tous ceux qui luttent : comment pourrait-on en finir avec ce système prédateur des Hommes et de la nature sans construire une force révolutionnaire organisée lucide et combative? Plus que des élections présidentielles dont il n'y a pas grand-chose à attendre, le véritable enjeu pour l'avenir est bien là !



800.000 en France, 250.000 à Paris

Sommaire :

Luttes

- **5 novembre : les appels à la grève se multiplient**
- **Tribune de syndicalistes CGT, ouverte à signatures : le mouvement est là, à nous de le faire gagner !**
- **Le 24 octobre : marée humaine et zéro pointé pour le pouvoir**
- **Le secrétaire général de l'UD de la Somme : " les manifestations du samedi ne suffiront pas "**
- **Le musée du Louvre bloqué le lundi 18 octobre**
- **Chez SELVES, à Montauban dans le Tarn et Garonne : Défendre ses droits peut-il coûter son emploi ?**
- **Solidarité de l'UD du Nord avec Natacha Pommet**
- **Dumarey Powerglide à Bouthéon (42)**

- *Grève à l'hôtel Impérator de Nice : une expertise qui conforte les grévistes*
- *Préavis de grève aux urgences de l'hôpital Rangueil à Toulouse*
- *Licenciement du délégué CGT à Promesse de fleurs à Prémèsques (59)*
- *Des perturbations dans les écoles à la rentrée, à Villeneuve-sur-Lot (47)*
- *MACIF : La direction confirme la réduction des moyens syndicaux*
- *Les urgences du CHU de Rennes grève inédite des médecins*
- *Solutions 30 Grand Sud Ouest, à Perpignan en grève*
- *En grève, ils dénoncent un « opéra à bout de souffle »*
- *GiFi dépôt de bilan, 513 magasins et 6 000 salariés sont menacés. L'emploi et l'avenir des salariés doivent être la priorité ! Le mot d'ordre : Maintien absolu de l'emploi*

Dossiers ; Économie

- *Guide pratique : Contre la répression policière*
 - *Mobilisation étudiante : les présidents d'université somment le gouvernement de "répondre à la jeunesse"*
 - *En octobre 2026, les perspectives de mises en chantier continuent de baisser fortement dans la promotion immobilière*
 - *Les Forges de Tarbes, producteurs des corps d'obus du canon Caesar, demandent leur placement en redressement judiciaire*
 - *Défaillances d'entreprises – L'AGS s'attend à un record historique de 75 000 faillites en 2026*
 - *Le Groupe Français RENAULT cède Alpine Racing SAS au Groupe Belge Dumarrey*
 - *Déclaration du Mouvement de la paix sur les crédits militaires 2027*
 - *Plan de licenciements chez IKEA France*
 - *Énième reprise de l'usine Duralux*
- International ; Solidarité internationaliste*
- *Grèce : Mobilisations des médecins hospitaliers et des retraités*
 - *Madrid, 25.000 manifestants pour défendre les retraites, à un mois des élections législatives*
 - *Des partis communistes latino-américains condamnent un mandat d'arrêt américain contre Raúl Castro*
 - *Les communistes turcs protestent contre l'accord de La Mecque*
 - *FSM, 30 octobre 2026 : journée internationale d'action des dockers : Aucun sacrifice pour les profits et les guerres des impérialistes !*
 - *La Commission indépendante de l'ONU accuse Israël de poursuivre son génocide à Gaza tout en commettant des crimes contre l'humanité, dont ceux d'extermination, de torture et de viols en Cisjordanie occupée*
 - *Soutien à la Palestine : " Universités pour la Justice " est lancée !*
 - *Sri-Lanka et IA*
 - *Grève au Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF) de Taaone, ainsi que les hôpitaux et dispensaires des îles*
 - *Le 0,1 % des plus riches émettent plus de pollution carbone que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres*

Luttes

5 novembre : les appels à la grève se multiplient

Les appels pour la grève le 5 novembre se multiplient dans le privé comme dans le public et le nombre de manifestations prévues s'allonge chaque jour. Les mots d'ordre sont : hausse des salaires et des pensions, défense du pouvoir d'achat, de l'emploi et des services publics. Le 31 octobre des appels à manifester circulent et devraient permettre de mobiliser en profondeur pour préparer une grève et des manifestations d'ampleurs le 5 novembre. Au delà, il devient plus qu'urgent que les confédérations syndicales et tout particulièrement la CGT doivent enfin donner une perspective claire de lutte dans la durée pour permettre de développer un rapport de force significatif favorable aux salariés.

Tribune de syndicalistes CGT, ouverte à signatures : le mouvement est là, à nous de le faire gagner !

Pour signer la tribune, c'est ici : <https://framaforms.org/tribune-unitecgt-1792601726>

Après le 17 octobre, une question se pose à toute la CGT : allons-nous laisser les lycéens et le peuple se battre seuls ou allons-nous rentrer pour de bon dans la bataille et prendre nos responsabilités ?

La jeunesse se mobilise. La répression, inédite depuis 1968 contre les lycéens et étudiants, cherche à l'isoler et à intimider ceux voulant la rejoindre. Le pouvoir voudrait diviser les manifestants, les opposer les uns aux autres, réduire une colère sociale légitime à des questions d'ordre public. Nous savons où conduit cette politique : à l'isolement des luttes et à l'affaiblissement de ceux qui les mènent.

Notre responsabilité n'est pas de commenter le mouvement, mais de contribuer à son organisation et à sa victoire.

La CGT possède pour cela des forces considérables : ses syndicats de base, ses militants dans les entreprises, ses unions locales et départementales, ses bourses du travail. Encore faut-il les mettre pleinement au service de la mobilisation.

Le 5 novembre doit être une étape majeure actant la fédération effective des colères et la convergence réelle, par la grève générale et reconductible.

Mais une date ne fait pas un rapport de force. Celui-ci se construit dès maintenant, dans les entreprises, dans les établissements scolaires, dans les quartiers, par le débat, l'action et la convergence des revendications.

Alors appelons sans ambiguïté à toutes les manifestations, tous les rassemblements et différents actes de mobilisation. Soutenons les lycéens face à la répression. Organisons les salariés. Faisons vivre la solidarité dans les actes.

Et surtout, ouvrons grand nos Bourses du travail. Que ces dernières deviennent des lieux de rencontre et d'organisation pour toutes celles et ceux qui refusent de subir. Construisons des assemblées populaires, faisons émerger des cahiers de revendications locaux, permettons aux travailleurs, aux jeunes et aux citoyens de débattre et de décider ensemble des suites à donner au mouvement.

Il ne s'agit pas pour la CGT de se substituer au mouvement social dont il est de toute manière consubstantiel. Il s'agit de lui apporter ce dont il a besoin pour gagner : une organisation, des revendications communes, une stratégie et la force du nombre. Et surtout, la capacité de paralyser, par la grève – la grève générale et offensive, reconductible et illimitée, nationale et interprofessionnelle –, l'économie, les flux, le pays tout entier.

De même, il s'agit bien de faire échec au pouvoir, à ses manœuvres, méthodes et lois sécuritaires visant à interdire toute contestation (interdiction des rassemblements, couvre feux, possible Etat d'urgence etc) et d'arrêter cette fuite en avant dictatoriale.

Notre histoire nous l'enseigne : les conquêtes ne viennent ni de l'attente ni des bonnes intentions. Elles résultent du rapport de force que les travailleurs organisés sont capables d'imposer.

Une CGT attendant que le mouvement entre dans son calendrier prend le risque de le voir s'épuiser. Une CGT ouvrant ses portes, organisant les solidarités et construit l'unité lui donnant les moyens de grandir, et permettant à tous et toutes, chacun et chacune d'entre nous, se donne la capacité de gagner.

C'est maintenant que nous devons agir. Non pour ajouter une journée à un calendrier, mais pour construire une mobilisation en profondeur, capable de gagner sur les salaires, le prix de l'essence, le blocage des prix, nos services publics.

Le moment est venu. Le mouvement est là. A nous, syndicalistes CGT, de contribuer à l'organiser afin de lui faire prendre conscience de sa force et aller tous ensemble à la gagne !

Pour signer la tribune, c'est ici : <https://framaforms.org/tribune-unitecgt-1792601726>

Le 24 octobre : marée humaine et zéro pointé pour le pouvoir

Malgré les interdictions, le dispositif répressif inédit et une semaine d'intimidations sécuritaires, plus 800 000 manifestants ont défilé ce samedi dans tout le pays selon la CGT. Une mobilisation infligeant au gouvernement un nouvel échec après le 17 octobre et montrant que l'offensive autoritaire ne suffira pas à stopper le mouvement. A Paris 250 000, à Toulouse, la CGT a comptabilisé 80 000 manifestants, comme le 17 octobre. A Marseille, le gouvernement avait concentré son offensive répressive, le syndicat a dénombré 50 000 manifestants, à Bordeaux 60 000 manifestants. Les interdictions de manifester et de se rassembler, les couvre-feux et le déploiement exceptionnel de plus de 70 000 policiers, épaulés par le RAID, le GIGN, la BRI, les militaires de l'opération Sentinelle n'auront pas suffi à dissuader les manifestants de descendre dans la rue ce samedi. Malgré les interdictions de manifester à Nantes, Lyon, Bordeaux, Lille, Metz, Tours, Montpellier, Sens, Besançon, Caen, Annonay, Lorient et au Havre...les manifestants ont envahi les rues témoignant de la détermination à faire front face à l'offensive autoritariste de Macron et son gouvernement, soutenue par la droite et l'extrême droite. Les manifestants revendiquent des moyens pour l'éducation et luttent contre la vie chère et l'austérité. Le succès de la mobilisation du 24 octobre constitue un revers pour le gouvernement.

Rendez-vous les 31 octobre et 5 novembre afin de gagner par la grève générale.

Le secrétaire général de l'UD de la Somme : " les manifestations du samedi ne suffiront pas "

lors de la mobilisation du 17 octobre. Le cortège a défilé à Amiens rassemblant 7.000 participants. ICI¹ rapporte les propos du secrétaire de l'UD-CGT de la Somme : ""On va faire le point dans la journée", pose Kévin Crépin, secrétaire départemental de la CGT dans la Somme. "Il faut avoir l'occasion de débriefer samedi dernier. Mais il y a une chose qui est sûre, c'est que par ailleurs, nous, on pense que les manifestations du samedi ne suffiront pas et que la perspective, ça doit être celle de la grève, du blocage de l'économie."

Conscient des difficultés économiques, le syndicaliste estime pourtant qu'il ne connaît "pas d'autre méthode pour mettre un coup d'arrêt que celle de la grève qui doit se généraliser. On a l'opportunité de faire reculer le

gouvernement sur nos revendications. Et poser la question du blocage de l'économie, c'est poser son sac de travail."

Le musée du Louvre bloqué le lundi 18 octobre

Parmi les centaines d'initiatives à travers la France exprimant la colère de la jeunesse lycéenne et étudiante, notons la fermeture du musée du Louvre le lundi 18 octobre. Sur son site internet, la direction du musée a communiqué l'information : " *En raison d'un mouvement social étudiant, le musée du Louvre est exceptionnellement fermé ce jour. Les personnes ayant réservé pour une visite dans la journée seront automatiquement remboursées. Nous vous prions de nous excuser de la gêne occasionnée.*" Cette initiative a été menée par des dizaines d'étudiants de l'École du Louvre².

Chez SELVES, à Montauban dans le Tarn et Garonne : Défendre ses droits peut-il coûter son emploi ?

S'organiser pour défendre ses droits ne devrait jamais exposer un salarié à des pressions ou à la menace d'un licenciement. Pourtant, chez SELVES, à Montauban, c'est bien la situation à laquelle sont confrontés les salarié·es ayant fait le choix de rejoindre la CGT.

Partout où les travailleuses et les travailleurs s'organisent pour défendre leurs salaires, leurs conditions de travail et leurs droits, certains employeurs cherchent à entraver leur action. Car un collectif de salarié·es organisé, conscient de ses droits et déterminé à les défendre représente un obstacle aux logiques patronales qui privilégient la rentabilité au détriment des intérêts du monde du travail.

Chez SELVES, entreprise de vente de peinture à Montauban, les pressions se multiplient depuis que des salarié·es ont choisi de rejoindre la CGT et de présenter une liste aux élections professionnelles.

Dernier épisode en date : un salarié figurant sur la liste CGT est convoqué à un entretien préalable pouvant conduire à son licenciement pour avoir accompagné une salariée lors d'un entretien avec les ressources humaines.

Faut-il désormais craindre des représailles pour avoir simplement accompagné une collègue dans une démarche professionnelle ?

Cette situation soulève une question essentielle : quelle place l'employeur entend-il laisser à la liberté syndicale et à l'expression collective des salarié·es dans son entreprise ?

Car derrière cette convocation, le droit des salarié·es à s'organiser, à se défendre et à faire entendre leurs revendications est bien en jeu. Lorsqu'un militant syndical est inquiété dans le cadre de son engagement, le message envoyé à l'ensemble du personnel est lourd de conséquences : celles et ceux osant prendre la parole pourraient en payer le prix.

La peur s'installe ainsi, les solidarités s'affaiblissent et les revendications sont étouffées avant même d'avoir pu être exprimées.

La liberté syndicale n'est pas une faveur accordée par le patronat. C'est un droit fondamental, une conquête du mouvement ouvrier, arrachée par des générations de travailleuses et de travailleurs au prix de luttes souvent difficiles.

Elle garantit aux salarié·es la possibilité de se regrouper, de désigner librement leurs représentant·es, de défendre leurs intérêts et de construire le rapport de force nécessaire pour obtenir de nouveaux droits.

Sans liberté syndicale, pas de véritable démocratie dans l'entreprise. Sans organisation collective, les salarié·es sont renvoyés à leur isolement face au pouvoir patronal. Et sans rapport de force, les conquêtes sociales restent à la merci de celles et ceux voulant les remettre en cause.

Dans un contexte marqué par les politiques d'austérité, la pression sur les salaires, la dégradation des conditions de travail et les attaques contre les droits sociaux, affaiblir les syndicats revient à affaiblir les moyens de défense de l'ensemble du monde du travail.

C'est pourquoi nous ne pouvons ni banaliser ni laisser passer les pressions visant les militant·es syndicaux. Nous ne pouvons accepter que l'engagement pour les droits collectifs devienne un risque pour l'emploi.

Face à l'intimidation, notre réponse doit être la solidarité. Face aux pressions, notre réponse doit être la mobilisation. Face aux tentatives d'isolement, notre réponse doit être l'unité des travailleuses et des travailleurs.

L'affaire de SELVES dépasse donc les murs de cette entreprise. Elle concerne toutes celles et tous ceux considérant que les salarié·es doivent pouvoir s'organiser librement, sans subir de représailles pour leur engagement syndical.

La défense des libertés syndicales ne peut pas reposer uniquement sur les militant·es directement concernés. Elle exige le soutien des syndicats, des salarié·es, des organisations progressistes et de toutes celles et ceux refusant que les droits fondamentaux soient bafoués dans les entreprises.

La CGT continuera à défendre les salarié·es qui s'organisent, à combattre les discriminations syndicales et à faire respecter les droits collectifs.

Parce qu'un salarié inquieté pour son engagement syndical, c'est tout un collectif que l'on cherche à intimider.
Parce qu'un syndicat affaibli, ce sont des salarié·es plus isolé·es face au patronat.

Quand on s'attaque à un militant ou à une militante de la CGT, toute la CGT doit répondre présente !

Pas de liberté syndicale sans solidarité !

Pas de conquêtes sociales sans lutte collective !

Solidarité de l'UD du Nord avec Natacha Pommet

La Coordination Syndicale Départementale CGT du Nord apporte tout son soutien, « plein », entier et fraternel à notre camarade Natacha Pommet, secrétaire générale de la Fédération CGT des Services publics, blessée lors de la manifestation du 17 octobre à Toulouse alors qu'elle exerçait son mandat syndical. Nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement, ainsi que notre solidarité aux camarades présents à ses côtés.

Dumarey Powerglide à Bouthéon (42)

Depuis la dernière audience au tribunal (TAE), la mission des administrateurs judiciaires est passée d'observateurs à assistance de la direction pour la recherche d'un repreneur et/ou la vente de l'entreprise et de ses actifs. A ce jour, les salariés n'ont toujours pas d'information concernant un éventuel repreneur, ni une estimation des actifs ...La prochaine audience au TAE se tiendra le 28 octobre 2026 à 15h00. Date à laquelle, Guido Dumarey doit s'engager à amener des garanties pour verser les salaires Soutien à la Palestine : " *Universités pour la Justice* " est lancée ! jusqu'à janvier 2027, si cela s'avère nécessaire, pour lui laisser le temps de trouver repreneur et un financement viable et fiable pour un éventuel PSE. A l'appel de l'interyndicale CGT, CGC, CFDT, un rassemblement a eu lieu le 28 octobre devant le tribunal.

Grève à l'hôtel Impérator de Nice : une expertise qui conforte les grévistes

Selon ICF³, un rapport d'un ergonome indépendant pointe : " les mauvaises conditions de travail des femmes de chambre de l'Impérator, hôtel cinq étoiles de Nîmes. " Selon la CGT, ce rapport : " *statue sur toutes les revendications qu'on avait et va complètement dans notre sens, on est 100% en phase avec ce rapport*". Depuis plus de 40 jours, rappelons-le, les femmes de chambre se battent pour de meilleures conditions de travail et une augmentation de 87 centimes de l'heure.

Préavis de grève aux urgences de l'hôpital Rangueil à Toulouse

« *Les gens sont épuisés mais déterminés à ce que ça change* ». Le syndicat CGT des hospitaliers du CHU de Toulouse dénonce dans un communiqué l'état du service des urgences de l'hôpital Rangueil. Un préavis de grève est entré en vigueur pour une durée de 5 jours. Les personnels dénoncent une "réorganisation des urgences, sans tenir compte de leur avis".

Licenciement du délégué CGT à Promesse de fleurs à Prémèsques (59)

La section CGT au sein de Promesse de fleurs (leader de la vente de végétaux en ligne) est très jeune, créée en mai 2026 elle soutient son délégué menacé de licenciement, la direction l'accusant d'avoir dénigré l'entreprise. Le Comité social et économique (CSE) de l'entreprise s'est réuni en session extraordinaire le 26 octobre 2026 afin de donner son avis consultatif. Le résultat du vote à bulletin secret s'est soldé par 4 voix pour le licenciement (des syndicalistes ont donc apporté leur voix au patron) et 2 voix contre ! La CGT (via l'Union locale d'Armentières) dénonce une «répression syndicale» visant à écarter le représentant et à organiser des rassemblements de soutien devant le site de Prémèsques.

Des perturbations dans les écoles à la rentrée, à Villeneuve-sur-Lot (47)

La CGT a déposé un nouveau préavis de grève, du 2 au 6 novembre, pour le compte des agents de la direction éducative. « *Elles ont les pires conditions de travail dans la collectivité, alors, elles se rebellent* ». Un appel à rassemblement devant la mairie est fixé à 8 h 30, lundi matin. Elles expriment un ras-le-bol général en raison de conditions de travail.

Macif : La direction confirme la réduction des moyens syndicaux

La CGT ne signera pas le projet de la mutuelle, les représentants syndicaux estiment ne plus avoir les capacités d'accompagner correctement les salariés dans un contexte de « souffrance au travail ». Après avoir dénoncé les accords encadrant le droit syndical et le fonctionnement du Comité social et économique (CSE) en juillet dernier, la direction de la Macif a confirmé son projet de réduire drastiquement les instances représentatives, « *Une réduction de 70 à 80 % de nos moyens* », alors que plusieurs alertes et enquêtes ont porté, ces derniers mois, sur des problèmes de souffrance au travail. Des mouvements de grèves ont suivi.

Les urgences du CHU de Rennes, grève inédite des médecins

Le mouvement a débuté par la grève des généralistes régulateurs le 28 septembre, rejointe le 19 octobre par les urgentistes hospitaliers sous la forme d'un préavis illimité. Les assistants de régulation médicale vont démarrer un mouvement le 30 octobre. Les professionnels de santé dénoncent une situation devenue inhumaine et techniquement intenable, exigeant une sortie de crise rapide et des solutions structurelles pour pérenniser l'accueil des urgences en Ile-et-Vilaine : plus de 2000 appels quotidiens au 15. Cette situation met en danger l'ensemble du bassin de population, et altère les conditions de travail des médecins hospitaliers, déjà en sous-effectifs.

Solutions 30 Grand Sud Ouest, à Perpignan en grève

De nombreux emplois sont menacés, les salariés de cette entreprise des Pyrénées-Orientales se sont mis en grève. Un mouvement s'inscrivant dans la durée alors que de nombreux emplois sont menacés : *"Il va rester qu'une quinzaine d'employés..."* : cette entreprise historique de Perpignan prépare un plan social. Fondée en 1974 sous le nom de Sotranasa, spécialisée dans l'assistance, l'installation et la maintenance des équipements numériques, télécoms et énergétiques pour le compte de grands groupes est au bord du gouffre. Après la liquidation de sa première entité, fin août, et le licenciement de près de 200 personnes, l'autre entité vient d'être placée en redressement judiciaire et prépare un plan social : *« 250 autres emplois sont menacés »*

En grève, ils dénoncent un « opéra à bout de souffle »

Les agents de l'Opéra Grand Avignon sont en grève, Effectifs, conditions de travail...à bout de souffle, les agents de l'Opéra Grand Avignon ont profité des représentations d' Aïda pour dénoncer leurs conditions de travail dégradées, « menaçant directement l'exercice de [leurs] métiers ainsi que l'avenir de [leur] institution », fêtant en 2026 son bicentenaire. Après avoir distribué leurs tracts au public, ils ont pris le micro justifiant leur choix de faire grève, rassurant le public le spectacle aura bien lieu, « dans les meilleures conditions possibles ».

GiFi dépôt de bilan, 513 magasins et 6 000 salariés sont menacés. L'emploi et l'avenir des salariés doivent être la priorité ! Le mot d'ordre : Maintien absolu de l'emploi

La direction de Gifi, Le 20 octobre, a annoncé au cours des réunions des quatre comités sociaux d'entreprise des différentes filiales de Gifi, le placement de l'entreprise en cessation de paiements. En clair : Gifi dépose le bilan. Le tribunal de commerce de Toulouse chargé de la procédure va décider de l'avenir de l'enseigne, comptant 513 magasins et 6 000 salariés répartis dans toute la France.

Lors de la première audience devant le tribunal le vendredi 23 octobre, les magistrats ont examiné l'état de la trésorerie afin de rechercher une solution de nature à sauver le plus d'emplois possible. Cette période ne devrait cependant pas durer plus deux ou trois mois, compte tenu des liquidités disponibles.

Vendredi 23 octobre, Patrick Puy, le nouveau président du directoire de la chaîne de magasins, accompagné de cinq représentants des salariés, avaient rendez-vous au tribunal de commerce de Toulouse pour déposer une demande de redressement judiciaire. Cette première audience s'est tenue à huis clos, ayant pour objet d'examiner l'état de la trésorerie et ses perspectives réelles de redressement.

"C'est très technique, ça a beaucoup parlé de chiffres, des filiales, des flux financiers entre elles", indique Sabine Poujade, élue CSE CFDT, à la sortie du tribunal, *« Maintenant, on attend et on verra »*, conclut-elle !

Le tribunal de commerce de Toulouse doit rendre sa décision le 3 novembre. Deux options sont possibles « les juges prononcent la liquidation judiciaire, s'ils estiment que le redressement est impossible, soit ils ouvrent une procédure de redressement judiciaire ». Le cabinet d'Hélène Bourbouloux, présent sur la plupart des dossiers de grandes entreprises en difficulté, a été désigné comme administrateur judiciaire afin d'assister Patrick Puy.

Ce n'est pas la première fois que Gifi menace de déposer le bilan. Face aux difficultés croissantes de l'enseigne en 2023 et 2024, le dossier GiFi est monté directement sur le bureau du ministère de l'Économie et des Finances. L'État lui a accordé un étalement des dettes fiscales et sociales (URSSAF, impôts commerciaux). En 2025 Ginestet, fondateur historique et actionnaire majoritaire de GiFi, a négocié avec les banques créancières principales le Crédit Agricole et BNP Paribas, et la participation du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) ont consenti à un effort exceptionnel et effacé 470 millions d'euros de dettes.

Comme la majorité des grands réseaux de distribution pendant la crise du Covid-19, GiFi a bénéficié des dispositifs de trésorerie d'urgence, l'État garantissant jusqu'à 90 % du prêt bancaire octroyé à l'entreprise. En se déclarant en redressement judiciaire en octobre 2026, l'État potentiellement devra couvrir une partie des impayés si les banques ne sont jamais remboursées.

Les changements à la tête de Gifi se sont multipliés, en 2 ans Gifi a changé quatre fois de dirigeant. Patrick Puy nommé président du directoire de GiFi en octobre 2026, est un habitué des missions de la dernière chance, il s'est spécialisé dans le redressement des entreprises en difficultés. Redressement se concluant fréquemment par leur démantèlement, les syndicalistes l'on surnommé le « nettoyeur ».

Il a son actif : Moulinex-Brandt (2000) fermeture de plusieurs usines et des licenciements économiques, Vivarte (2016-2019), Go Sport (2023).

Son objectif, l'arrêt immédiat des pertes : gel des dettes (via le redressement judiciaire), fermeture rapide des foyers de pertes (magasins non rentables) et réduction drastique de la masse salariale.

Chez GiFi, sa mission immédiate consiste à passer le cap décisif de l'audience du 3 novembre 2026 au tribunal de commerce de Toulouse. Signifiant que l'enseigne va subir une restructuration chirurgicale.

Dès le mois de février, l'absence de visibilité et de clarté sur la gestion de l'entreprise a amené la CGT à exercer son droit d'alerte accompagné d'une expertise, afin d'obtenir des éléments précisant la situation financière.

Face à la menace du redressement judiciaire de GiFi la CGT exige une totale transparence sur la situation de l'entreprise, le maintien des emplois et la préservation de l'ensemble des postes de travail. Zéro suppression de poste : La revendication principale de la CGT reste intangible.

Économie

Guide pratique : Contre la répression policière

Devant la multiplication des violences policières à l'encontre des manifestants lycéens et étudiants et plus généralement des jeunes réclamant légitimement des moyens pour étudier et vivre, la Fédération Syndicale Étudiante vient d'éditer un guide pratique à destination des jeunes. Vous pouvez le consulter en ligne : <https://fse-national.fr/?p=2211>

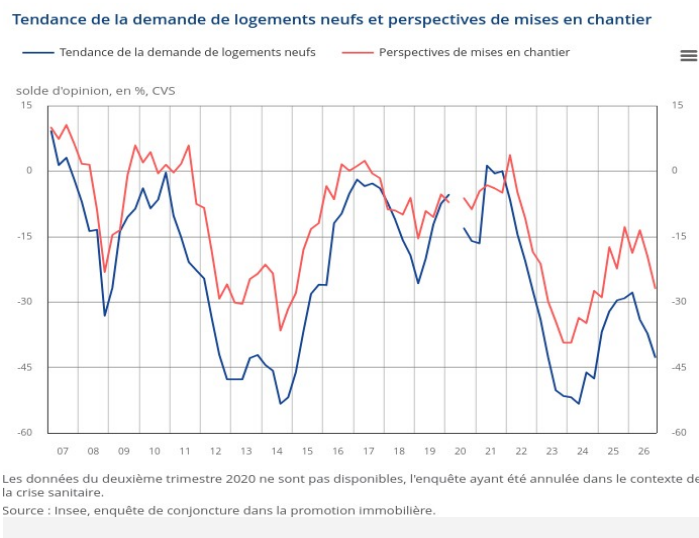
Mobilisation étudiante : les présidents d'université somment le gouvernement de " répondre à la jeunesse "

Dans un communiqué du 20 octobre, 80 présidents d'université s'adressent au gouvernement à propos de la situation dans l'enseignement supérieur, ce document se présente sous forme d'un manifeste⁴ : *"Manifeste de 80 présidentes et présidents d'université, directrices et directeurs d'établissements, pour un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des enjeux de demain et pour l'organisation d'états généraux de la jeunesse, pour replacer celles et ceux qui sont notre avenir au cœur du débat préparant l'élection présidentielle de 2027."*

Les signataires font le constat de la gravité de la situation. S'ils condamnent les dégradations, ils font observer ceci : *"ces formes [de l'action] semblent être aujourd'hui les seules qui forcent, sinon l'écoute, du moins une forme de prise en compte à la tête de l'État."* Des mesures immédiates sont demandées pour lutter contre la précarité étudiante, pour redonner aux universités les moyens de garantir leurs missions et lancer un grand plan national de rénovation des campus universitaires. Les signataires estiment à 1 milliard l'effort budgétaire nécessaire et cela dès 2017.

Dans un communiqué⁵ du 25 octobre, France Université demande une réforme de *Parcours Sup*. Supprimer *Parcours Sup*, indique le communiqué, serait une erreur se contentant d'en proposer une version améliorée et renvoie la solution à l'élection présidentielle : *" la suppression précipitée de Parcoursup sans solution de remplacement conduirait à une catastrophe à court terme, qu'il faudra assumer devant les prochains bacheliers, en juillet. La France a besoin d'une politique ambitieuse, de long terme, pour son enseignement supérieur et sa recherche, tout autant que pour son enseignement scolaire. Les candidats à la présidentielle de 2027 doivent donc impérativement s'en saisir."*

En octobre 2026, les perspectives de mise en chantier continuent de baisser fortement dans la promotion immobilière



L'adage populaire dit : " quand le bâtiment va tout va " . Les dernières données de l'INSEE dans son enquête trimestrielle⁶ montrent le contraire, cela ne va pas bien : " *En octobre 2026, l'opinion des promoteurs concernant les perspectives de mises en chantier de logements continue de se dégrader nettement. Cette nouvelle baisse concerne aussi bien le solde relatif aux logements destinés à la vente que celui relatif aux logements destinés à l'habitat social. Les promoteurs se montrent à nouveau plus pessimistes qu'au trimestre précédent concernant les perspectives d'évolution des moyens de financement de leur clientèle et l'évolution passée de l'apport personnel des candidats à l'acquisition d'un logement.* "

Les Forges de Tarbes, producteurs des corps d'obus du canon Caesar, demandent leur placement en redressement judiciaire

Le 22 octobre, lors d'un comité social et économique (CSE) extraordinaire, les représentants du personnel ont appris que leur entreprise, en cessation de paiements, allait solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. " *Cette demande vise à préserver l'activité et à créer les conditions nécessaires à son redressement* ", a fait savoir le groupe Europlasma, propriétaire de l'usine. Le groupe Europlasma, rappelons-le, a repris les Forges de Tarbes en 2023 et s'était engagé à des investissements importants dans l'outil de travail n'a tenu aucune de ses promesses⁷ et s'est par contre attaqué à une militante de la CGT⁸. Le même Europlasma repreneur des Forges de Bretagne a conduit cette entreprise à la liquidation⁹ et de Valdunes aujourd'hui en grande difficulté. Selon Artisanat de France¹⁰, les salariés avaient fait part de leurs inquiétudes dans une lettre rendue publique début octobre. De son côté, la DGA a saisi le procureur de la République de Tarbes pour lui signaler des décisions de gestion de l'entreprise qui pourraient avoir précipité la dégradation de sa situation économique.

Défaillances d'entreprises – L'AGS s'attend à un record historique de 75 000 faillites en 2026

Selon l'AGS¹¹ : " *Si les petites entreprises restent les plus exposées au risque de défaillance, un glissement s'opère vers les organisations de taille plus importante. Cette évolution transforme la physionomie des procédures collectives et alourdit la facture sociale pour le régime de garantie des salaires. Longtemps cantonné aux très petites structures fragilisées par la fin des aides publiques et le rattrapage d'après-crise, le risque d'insolvabilité franchit désormais un palier structurel.* " Le document de l'AGS souligne : " *sous l'effet combiné du remboursement des dettes post-crise, du surcoût énergétique persistant et d'un net ralentissement des carnets de commandes à l'échelle européenne, les redressements et liquidations judiciaires exposent le régime de garantie des salaires (AGS) à des engagements financiers record. Cette vulnérabilité des grands employeurs fragilise l'ensemble des réseaux de sous-traitance et ébranle des bassins d'emploi territoriaux entiers.*" Le poids des PME industrielles s'est érodé ces dernières décennies face aux contraintes de compétitivité, comme le souligne l'INSEE, rendant les unités restantes d'autant plus stratégiques pour le maintien du tissu local. Lorsqu'une PME industrielle de 150 personnes dépose son bilan, un maillon de compétences rares disparaît, difficilement remplaçable à court terme pour le reste de la filière.

Le Groupe Français RENAULT cède Alpine Racing SAS au Groupe Belge Dumarrey

Mieux connue sous le nom de Renault F1 Viry, l'entité Alpine Racing SAS, ayant regroupé les activités des sites des Ulis et de Viry a appris brutalement sa vente le 22.10.2026.

Après l'annonce de la liquidation de la Fonderie de Bretagne, ancienne filiale du groupe, cette entité paie elle aussi les pots cassés de la stratégie destructrice de François Provost.

Des promesses avaient pourtant été faites par le directeur du groupe Renault. Le 30 septembre 2024, l'entité Alpine écrivait « qu'ils allaient créer un centre d'excellence HYPERTECH et MOTORSPORT avec une expertise et des compétences uniques de pointe dans le développement industriel ». Après l'abandon du développement du moteur F1 remplacé par un moteur Mercedes, il est légitime de s'inquiéter de cette vente.

Déclaration du Mouvement de la paix sur les crédits militaires 2027¹²

« *De l'argent pour les besoins humains, pas pour les va-t-en guerre ! Alors que s'est ouvert l'examen du projet de loi de finances pour 2027, la France s'enferme dans une escalade budgétaire et doctrinaire alarmante. Fixé à 63,4 milliards d'euros, le budget militaire augmente de 6,5 milliards en une seule année (+11,4 %). Il s'agit de la progression la plus violente de l'ensemble des ministères, écrasant les besoins vitaux de la nation (l'Éducation nationale n'obtenant qu'une hausse dérisoire de 1,2 milliard). Cette dérive découle de la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 portée à 436 milliards d'euros après l'ajout précipité de 36 milliards en juin 2026, sans débat public suffisant ni réexamen stratégique préalable.*

Cette course aux armements traduit un basculement doctrinal dangereux. Sous prétexte d'un « retour de la haute intensité », l'architecture militaire est désormais explicitement calibrée pour une confrontation majeure avec la Russie et une préparation active à la guerre généralisée. Parallèlement, le renouvellement quasi intégral de

l'arsenal combiné aux projets d'eupéanisation de la dissuasion, bat en brèche l'esprit du Traité de non-prolifération (TNP) et bloque tout engagement envers le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Enfin, l'imposition de cours de défense assurés par des militaires dans l'enseignement secondaire et le recours au service national témoignent d'une volonté inacceptable de militariser la jeunesse et les esprits. »

Plan de licenciements chez IKEA France

Ikea France a officialisé un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) prévoyant la suppression de 303 postes. Cette annonce s'inscrit dans une restructuration globale de l'enseigne afin de s'adapter à une « concurrence toujours plus forte » et se recentrer sur les technologies indique la direction. Les syndicats dénoncent l'intégration de l'IA et d'agents conversationnels dopés à l'intelligence artificielle afin de renseigner les clients.

IKEA France a dégagé d'importants bénéfices et affiché un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros en 2025.

Enième reprise de l'usine Duralux

Le projet de société coopérative de production n'aura duré que deux ans, l'entreprise Duralux se retrouve en redressement judiciaire, le cinquième en vingt ans. La situation était devenue trop critique sur le plan de la trésorerie en raison d'une mauvaise gestion.

Un consortium d'investisseur privé et public a finalement convaincu le tribunal de commerce d'Orléans acceptant une reprise par deux holdings dont celle de Xavier Niel.

Ce rachat implique le licenciement de soixante cinq employés et de ne plus licencier pendant deux ans.

Le scénario est maintenant connu, ce rachat n'a pas pour objectif de pérenniser des emplois, un savoir-faire, une technologie et un secteur d'activité mais plutôt de faire accepter des licenciements et d'en prévoir d'autres plus tard si les profits ne sont pas réalisés rapidement.

International ; Solidarité internationaliste

Grèce : Mobilisations des médecins hospitaliers et des retraités

Le 21 octobre, les médecins des hôpitaux publics et les retraités sont descendus dans la rue pour manifester. Plus précisément, les médecins hospitaliers ont organisé un rassemblement de grève devant le ministère des Finances — qui était lourdement gardé par des escadrons de police anti-émeute — dans le cadre de leur grève de 24 heures. Ils ont revendiqué des soins de santé publics et gratuits pour tous, des salaires permettant de vivre décemment, ainsi que le recrutement de personnel en nombre suffisant et un financement public pour les hôpitaux publics. Les députés du KKE, Afroditi Ktena et Giorgos Lambroulis, ont assisté au rassemblement.

Sous le slogan « Donnez de l'argent pour la santé, pas pour les abattoirs de l'OTAN », qui résonnait devant le ministère de la Santé, les retraités de l'Attique ont notamment exigé des soins de santé véritablement gratuits, des soins médicaux, le recrutement de médecins et de personnel soignant, ainsi que la réouverture des unités de soins infirmiers et des hôpitaux fermés. Christos Katsotis, membre du Comité central et député du KKE, s'est tenu aux côtés des retraités en signe de solidarité.

Madrid, 25.000 manifestants pour défendre les retraites, à un mois des élections législatives

Le samedi 24 octobre, à Madrid, plus de 25.000 personnes ont manifesté pour défendre les retraites publiques. En Espagne, la pension moyenne de retraite s'élevait en septembre à 1 576 euros par mois pour près de 6,8 millions de bénéficiaires, selon le ministère de la sécurité sociale.

Des partis communistes latino-américains condamnent un mandat d'arrêt américain contre Raúl Castro

Les partis communistes du Mexique, du Pérou et du Brésil ont fermement condamné la récente offensive judiciaire américaine contre Raúl Castro, dénonçant le mandat d'arrêt émis par les autorités de Floride le 19 octobre comme un nouvel acte d'agression impérialiste contre Cuba socialiste. Dans des déclarations distinctes, ces trois partis ont exprimé leur solidarité envers le dirigeant historique de la Révolution cubaine et ont rejeté les tentatives persistantes de Washington visant à intimider et à déstabiliser le peuple cubain. Le Parti communiste du Mexique (PCM), dans un communiqué publié le 21 octobre, a dénoncé l'initiative des autorités de Floride, la qualifiant d'élément d'une campagne plus vaste d'agression et d'ingérence menée par l'impérialisme américain. Le parti a souligné que Raúl Castro demeure un symbole de la lutte du peuple cubain contre l'impérialisme et pour le socialisme, accusant Washington de chercher à ternir son héritage révolutionnaire. Le PCM a également établi un lien entre ces poursuites judiciaires et de nouvelles provocations anti-cubaines aux Nations unies, à l'approche du vote de l'Assemblée générale concernant le blocus imposé par les États-Unis. Il a condamné les activités de groupes contre-révolutionnaires basés à Miami et a réaffirmé sa confiance dans la résistance du peuple cubain et dans la force de la solidarité prolétarienne internationale. Au Pérou, le Parti communiste du Pérou – Patria Roja a publié, le 19 octobre, une déclaration qualifiant ce mandat d'arrêt de nouvel épisode de harcèlement politique et

judiciaire contre Cuba. Son Bureau politique a dénoncé l'intensification du blocus économique, commercial, financier et énergétique, exigeant la fin immédiate de l'agression américaine et le plein respect de la souveraineté cubaine. Le Parti communiste brésilien (PCB) a adopté une position tout aussi ferme. Dans un communiqué daté du 20 octobre et publié le 22 octobre, le parti a contesté la légitimité des procédures engagées en Floride, arguant que les autorités américaines n'ont aucune compétence pour poursuivre un citoyen cubain pour des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions officielles, sous la souveraineté de Cuba. Le PCB a réaffirmé sa solidarité avec Raúl Castro, la classe ouvrière cubaine, le gouvernement cubain et le Parti communiste de Cuba. Il a inscrit ces dernières mesures dans le cadre de la campagne de longue date menée par Washington contre la Révolution cubaine, réaffirmant son opposition à l'interventionnisme américain dans toute l'Amérique latine.

Les communistes turcs protestent contre l'accord de La Mecque

"Vous ne pouvez pas sacrifier notre jeunesse pour le pétrole saoudien ! " Des centaines de personnes se sont rassemblées à Ankara, le mercredi 21 octobre, lors d'une manifestation organisée par le Parti communiste de Turquie (TKP) contre l'accord de défense commune de La Mecque, avertissant que ce pacte militaire pourrait entraîner la Turquie dans la guerre menée par l'Arabie saoudite au Yémen. L'accord, signé le 7 août par la Turquie, l'Arabie saoudite et le Pakistan, est en attente de ratification parlementaire. Ses dispositions prévoient qu'une attaque armée contre l'un des signataires sera considérée comme une attaque contre les trois pays. S'adressant aux manifestants sur la place Sakarya, Ali Ufuk Arikan, membre du Comité central du TKP, a dénoncé cet accord, il s'agit, a-t-il affirmé les intérêts de l'impérialisme américain, d'Israël et de l'Arabie saoudite, plutôt que ceux du peuple turc. *« Vous ne pouvez pas sacrifier la jeunesse de ce pays pour le pétrole saoudien »*, a déclaré Arikan, rejetant toute tentative d'impliquer les travailleurs et les jeunes Turcs dans des opérations militaires contre le Yémen. Le TKP, ayant précédemment adressé une lettre ouverte aux parlementaires, a appelé au rejet de l'accord et a mis en garde contre le sacrifice de vies turques au profit d'intérêts étrangers. Qualifiant le vote au Parlement de « test d'honneur », Arikan a exhorté les élus à déclarer haut et fort que la Turquie n'a pas un seul jeune à sacrifier pour des occupants et des meurtriers.

FSM, 30 octobre 2026 : journée internationale d'action des dockers : Aucun sacrifice pour les profits et les guerres des impérialistes !

La Fédération Syndicale Mondiale lance un appel militant, internationaliste et de classe à ses organisations membres et aux syndicats du monde entier pour faire de la 2^e Journée Internationale d'Action des Dockers, le 30 octobre 2026, leur propre cause et la soutiennent. Les ports français vont être à l'arrêt à 95% estime le secrétaire général des Dockers en France.

La mobilisation a lieu à un moment critique, alors que les conflits militaires s'étendent et les fronts de guerre s'élargissent et s'interconnectent dangereusement, de l'Ukraine au Moyen-Orient. L'État meurtrier d'Israël, avec le soutien des États-Unis, de l'Union européenne et de l'OTAN, poursuit son crime contre le peuple palestinien et intensifie son agression militaire contre l'Iran et le Liban, augmentant ainsi le risque d'un conflit encore plus vaste.

Derrière les divers prétextes se cache le conflit entre de puissants États capitalistes, et la confrontation entre le bloc euro-atlantique des États-Unis – OTAN – UE et d'autres centres impérialistes pour les marchés, l'énergie, les matières premières, les routes commerciales et le contrôle des infrastructures stratégiques.

Les guerres impérialistes ne sont pas une déviation du fonctionnement « normal » du système capitaliste. Elles sont la continuation de l'exploitation et de la concurrence par d'autres moyens. Des milliards sont dépensés pour l'armement et l'économie de guerre, pendant ce temps les salaires sont comprimés, les dépenses sociales réduites, la santé et l'éducation marchandisées, et l'exploitation atteint des niveaux extrêmes, avec des horaires épuisants, comprenant des journées de travail de 13 heures et un travail sept jours sur sept.

Les peuples n'ont rien à gagner des guerres et des antagonismes des impérialistes. Ils sont appelés à payer pour les profits, les guerres et les conséquences d'une nouvelle crise économique capitaliste, à se sacrifier pour des intérêts qui leur sont étrangers, durant cela les groupes capitalistes réclament des parts toujours plus grandes du butin.

Les ports, les chemins de fer, les aéroports et l'ensemble des infrastructures de transport sont transformés en plaques tournantes critiques pour la circulation des armes, des munitions, du matériel militaire et des troupes. Les travailleurs subissent des pressions pour devenir des rouages de la machine de guerre et les complices des crimes contre les peuples.

Les dockers l'ont déjà prouvé, par l'organisation, la lutte collective et l'action internationaliste coordonnée, ils peuvent empêcher que les ports ne soient transformés en bases de lancement pour la guerre. Ils peuvent bloquer les cargaisons de la mort alimentant le massacre du peuple palestinien par l'État israélien et l'extension de la guerre à travers le Moyen-Orient.

Le 6 février 2026, des grèves ont eu lieu dans 20 ports à travers 7 pays. En mai, à Istanbul, des organisations syndicales de 35 ports ont formé un réseau de coordination englobant aujourd'hui plus de 40 ports à travers la Méditerranée et l'Europe, avec la participation d'organisations de France, de Grèce, du Pays basque, de Turquie, du Maroc et d'Italie, sous le slogan : « Les dockers ne travaillent pas pour la guerre ».

Le 30 octobre, les syndicats organiseront de nouvelles actions militantes et des grèves. Le cadre commun « *Des ports pour la paix – Des emplois dans la dignité* » liant la lutte contre la guerre impérialiste à la lutte pour des Conventions Collectives de Travail, des augmentations de salaires, des emplois stables, la réduction du temps de travail et des mesures substantielles de santé et de sécurité.

Egalement lié à l'opposition aux privatisations, à la sous-traitance et au travail temporaire, ainsi qu'à l'utilisation de l'automatisation et de l'intelligence artificielle pour supprimer des emplois et intensifier l'exploitation, le progrès technologique et scientifique doit servir à réduire le temps de travail et à améliorer la vie des travailleurs, et non la rentabilité des monopoles.

L'expérience des dockers revêt une importance plus large pour les travailleurs de la métallurgie et des chantiers navals, des chemins de fer, de l'énergie, des télécommunications, des transports et de la logistique. Ces secteurs relient les ports, les zones industrielles et les infrastructures militaires et peuvent jouer un rôle décisif dans la lutte commune contre la guerre impérialiste et l'exploitation.

Le 30 octobre peut marquer une nouvelle étape majeure dans la coordination militante internationale de la classe ouvrière. De port en port, dans chaque lieu de travail et secteur, de pays en pays, les travailleurs envoient le message comme quoi ils ne choisiront pas entre les camps de leurs exploiters, ne deviendront pas des rouages de leur machine de guerre, et ne sacrifieront pas leur vie et leurs droits pour les profits des monopoles.

Aucun sacrifice pour les profits et les guerres des impérialistes ! Vive la solidarité internationaliste de la classe ouvrière !

Une Commission de l'ONU accuse Israël de poursuivre son génocide à Gaza tout en commettant des crimes contre l'humanité, dont ceux d'extermination, de torture et de viols en Cisjordanie occupée¹³

Israël s'est rendu coupable de crimes contre l'humanité, et notamment de celui d'extermination, en Cisjordanie occupée.

Cette semaine est marquée par une nouvelle escalade de violences commises à l'encontre des Palestinien-nes de Cisjordanie, la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur le territoire palestinien occupé a déclaré hier, lundi 26 octobre que le gouvernement israélien et ses forces armées étaient également responsables d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire palestinien, notamment des actes de torture, des viols et d'autres formes de violences sexuelles.

Soutien à la Palestine : " Universités pour la Justice " est lancé

Cette nouvelle campagne, déployée à l'échelle européenne¹⁴, rassemble les communautés universitaires pour exiger la fin de la complicité des universités européennes dans le génocide commis par Israël à Gaza.

La campagne réclame :

- La suspension de la participation d'Israël au programme « Horizon Europe » et à l'accord d'association UE-Israël.
- La fin de la coopération institutionnelle entre les universités européennes et les institutions israéliennes complices.
- La défense de la liberté académique et le soutien à la vie universitaire palestinienne.

Sri-Lanka et IA

La numérisation et l'intelligence artificielle transforment le travail des cols blancs au Sri Lanka. Cependant, l'augmentation de la productivité ne s'est pas traduite automatiquement par une hausse des salaires ou une réduction du temps de travail. Selon le Syndicat des commerçants de Ceylan (CMU)¹⁵, la charge de travail et le rythme ont augmenté, tandis que la surveillance électronique et par caméra s'est généralisée. Les bas salaires contraignent de nombreux cols blancs à recourir aux heures supplémentaires. Parallèlement, la précarité de l'emploi, via les agences d'intérim, les contrats à durée déterminée et l'externalisation, est en pleine expansion. Depuis la pandémie, les entreprises ont également commencé à embaucher des travailleurs à domicile comme travailleurs indépendants, permettant aux entreprises d'échapper aux cotisations sociales et aux cotisations de retraite, toujours selon le CMU. Dans ce contexte, l'expression « col blanc » peut facilement prêter à confusion. Un employé de bureau peut travailler devant un écran et non sur un ordinateur, porter une chemise plutôt qu'une tenue de travail, et être qualifié de spécialiste ou de superviseur. Mais la nature même de la relation reste inchangée. Ceux ayant aucun contrôle sur les moyens de production et devant vendre leur force de travail contre un salaire restent dans une relation de dépendance vis-à-vis de l'employeur. La numérisation accentue cette relation au lieu de l'affaiblir. Les logiciels permettent d'enregistrer le rythme de travail, la performance et la

présence. Les tâches peuvent être divisées et externalisées auprès d'agences d'intérim. Un emploi permanent peut être remplacé par un contrat individuel où le travailleur devient « entrepreneur » sur le papier, tandis que la même dépendance économique persiste. Lorsque la CMU s'est organisée en groupe, l'entreprise, selon le syndicat, a rompu le contrat avec l'agence d'intérim et une centaine de personnes ont perdu leur emploi. L'employeur formel a disparu, mais le travail qui générerait les revenus de l'entreprise avait toujours été effectué pour la même production. C'est là une caractéristique centrale du modèle du précarariat moderne : le capital peut légalement diviser la main-d'œuvre sans que la production cesse d'être collective. La CMU tente donc de s'organiser au-delà des frontières entre ouvriers et cols blancs, et entre différentes entreprises au sein d'une même zone industrielle. C'est logique. Les formes d'organisation du capital sont en constante évolution. La contradiction fondamentale entre ceux contrôlant le travail et ceux devant l'exécuter demeure.

Grève au Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF) de Taaone, et les hôpitaux et dispensaires des îles

Entre épuisement et manque d'effectifs, plus de 200 personnels soignants ont manifesté dénonçant des conditions de travail dégradées et un manque de personnel. Réunis devant l'Assemblée de Polynésie, ils réclament des réponses concrètes aux autorités face à un système en crise. *"Les professionnels sont usés" peut-on lire sur les banderoles ou « on est motivé pour se battre pour nos patients »*. Les grévistes attendent des réponses concrètes, d'ici là la contestation pourrait s'amplifier dans les prochains jours.

Le 0,1 % des plus riches émettent plus de pollution carbone que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres

Un rapport d'Oxfam International publié le 27 octobre par l'ONG, indique que les 0,1 % les plus riches émettent plus de pollution carbone que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres de la planète réunies : près de la moitié de l'humanité.

En France aussi, les écarts sont frappants. Moins d'une année suffit à une personne appartenant aux 0,1 % les plus riches pour émettre autant de CO₂ qu'un citoyen figurant parmi la moitié la plus pauvre ne le ferait en trente ans. « *En 2025, les jets privés français ont émis cumulativement plus de CO₂ en 6 minutes que ce que la moitié la plus pauvre de la population française émettra en une année entière* », notent les auteurs. Ce qu'ils possèdent et financent entre aussi dans la balance. Ainsi, l'empreinte carbone de leur capital atteint 249 tonnes d'équivalent CO₂ par personne, là où elle est quasi-nulle pour les 50 % les plus pauvres en France.

1[https://www.ici.fr/emissions/l-invite-d-ici-matin-ici-picardie/pour-le-secretaire-departemental-de-la-cgt-dans-la-somme-les-manifestations-du-samedi-ne-suffiront-pas-](https://www.ici.fr/emissions/l-invite-d-ici-matin-ici-picardie/pour-le-secretaire-departemental-de-la-cgt-dans-la-somme-les-manifestations-du-samedi-ne-suffiront-pas-3607615?shem=dsdf,sharefoc,agadiscoverd,sh/x/discover/m1/4)

[3607615?shem=dsdf,sharefoc,agadiscoverd,sh/x/discover/m1/4](https://www.ici.fr/emissions/l-invite-d-ici-matin-ici-picardie/pour-le-secretaire-departemental-de-la-cgt-dans-la-somme-les-manifestations-du-samedi-ne-suffiront-pas-3607615?shem=dsdf,sharefoc,agadiscoverd,sh/x/discover/m1/4)

2 <https://www.ecoledulouvre.fr/fr>

3 <https://www.ici.fr/occitanie/gard-30/nimes/greve-a-l-imperator-a-nimes-le-rapport-d-un-cabinet-independant-pointe-de-mauvaises-conditions-de-travail-9630232>

4 <https://franceuniversites.fr/actualite/faisons-de-la-jeunesse-une-grande-cause-nationale/>

5 <https://franceuniversites.fr/actualite/france-universites-appelle-a-poursuivre-lamelioration-de-parcoursup-et-a-une-reforme-en-profondeur-de-lorientation/>

6 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/9096575>

7<https://www.ici.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-ici-bearn-bigorre/les-forges-de-tarbes-sont-a-vendre-le-groupe-eurolasma-joue-aux-apprentis-sorciers-de-la-finance-pour-la-cgt-4691710>

8<https://www.humanite.fr/social-et-economie/eurolasma/une-procedure-baillon-lancienne-delegue-cgt-des-forges-de-tarbes-attaquee-par-eurolasma-en-justice>

9<https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/4180-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-302-du-22-octobre-2026>

10https://www.artisanat2france.fr/forges-tarbes-entreprise-placement-redressement-judiciaire-salaries-reclament-intervention-etat/?utm_source=chatgpt.com

11<https://www.ags-garantie-salaires.org/a-la-une/analyse-et-etudes/industrie-le-choc-des-defaillances-gagne-le-coeur-de-lappareil-productif>

12<https://mouvementdelapaix19.over-blog.com/2026/10/declaration-credits-militaires-2027-de-l-argent-pour-les-besoins-humains-pas-pour-les-va-t-en-guerre.html>

13<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2026/10/israel-has-committed-war-crimes-and-crimes-against-humanity-occupied>

14 <https://www.universitiesforjustice.eu> ; <https://www.instagram.com/p/De86XpOjRyu/>

15 <https://www.facebook.com/p/The-Ceylon-Mercantile-Industrial-General-Workers-Union-61560863364045/>

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement